

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 28 mars 2018

### Les débuts du débat public

La CNDP a ouvert le débat public sur le projet Montagne d'Or en Guyane le 7 mars 2018, pour une durée de 4 mois. Depuis trois semaines, les acteurs du territoire ont pu prendre connaissance du dossier du maître d'ouvrage qui est en ligne sur le site Internet du débat ([montagnedor.debatpublic.fr](http://montagnedor.debatpublic.fr)) et disponible dans les locaux du débat. La [plateforme de questions-réponses](#) est active et reçoit les questions et avis de la population : une quarantaine à ce jour. Le maître d'ouvrage répond aux questions qui lui sont adressées. La commission apporte les précisions qui lui sont demandées sur les modalités du débat.

Des documents ont été fournis par le maître d'ouvrage pour compléter l'information sur son. Ils ont été mis en ligne le 23 et le 28 mars sur le site du débat public : [la documentation liée à l'état initial du milieu](#), [l'étude archéologique préalable](#) (hors annexes, qui sont disponibles mais uniquement auprès de la Direction des affaires culturelles de Guyane).

### Les rendez-vous du débat public

La **réunion générale d'ouverture** se tiendra le 3 avril 2018, de 18h à 21h, à Saint-Laurent-du-Maroni, sous le chapiteau municipal (rue Edgard Millien, à proximité de la caserne des pompiers). Elle sera introduite par le président de la commission particulière du débat public, Monsieur Roland Peylet et animée par l'ensemble des membres de la commission. Le maître d'ouvrage présentera les différents aspects de son projet. Il répondra aux questions du public. Tous les avis et contributions sont bienvenus et attendus.

Un **atelier thématique sur le fonctionnement de la mine, les risques et leur gestion envisagée par le maître d'ouvrage** aura lieu le 4 avril, de 18h à 21h, à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni. Un atelier thématique est un rendez-vous où les échanges se concentrent sur un aspect particulier du projet. Ils se construisent sur l'information donnée par le maître d'ouvrage et peuvent s'appuyer sur les apports d'experts et sur l'intervention d'autres acteurs. La commission demande aux personnes souhaitant participer ou assister aux ateliers de s'inscrire au 0594 30 37 31 ou sur [montagnedor@debat-cndp.fr](mailto:montagnedor@debat-cndp.fr)

Après Saint-Laurent-du-Maroni, le débat public se déplace à Cayenne. A la mairie, **une réunion générale** se tiendra le 5 avril, de 18h à 21h et un premier **atelier sur la mine et l'environnement** sera organisé le 6 avril, de 18h à 21h.

### Les différentes modalités de participation au débat public

En dehors des réunions et ateliers, toutes les personnes qui souhaitent poser une question ou donner leur avis peuvent le faire de plusieurs manières :

-Sur la [plateforme participative du débat public](http://montagnedor.debatpublic.fr) : <http://montagnedor.debatpublic.fr>

-Par mail : [montagnedor@debat-cndp.fr](mailto:montagnedor@debat-cndp.fr)

-Par courrier ou en personne : CPDP - 3, rue Felix Eboué – 97300 Cayenne

-Pour les acteurs institués du débat, il existe la possibilité de rédiger un [cahier d'acteur](#) (la CPDP et le secrétariat général sont disponibles pour leur présenter cet outil).